Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 19 novembre 2012 14 h

Séance tenue le lundi 19 novembre 2012 Salle du conseil de l'hôtel de ville

PRÉSENCES :

M. Michael Applebaum, Mme Élaine Ayotte, Mme Manon Barbe, M. Daniel A. Bélanger, M. Richard Bélanger, M. Frantz Benjamin, M. Richard Bergeron, M. Michel Bissonnet, M. Laurent Blanchard, Mme Caroline Bourgeois, M. Étienne Brunet, Mme Jocelyn Ann Campbell, M. Harout Chitilian, Mme Susan Clarke, Mme Jane Cowell-Poitras, M. François William Croteau, M. Claude Dauphin, Mme Suzanne Décarie, M. Gilles Deguire, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, Mme Erika Duchesne, Mme Josée Duplessis, M. Alvaro Farinacci, M. Sammy Forcillo, Mme Helen Fotopulos, Mme Véronique Fournier, M. Marc-André Gadoury, M. Pierre Gagnier, M. Jean-Marc Gibeau, Mme Louise Harel, Mme Andrée Hénault, Mme Cindy Leclerc, Mme Elsie Lefebvre, M. François Limoges, M. Pierre Mainville, Mme Ginette Marotte, M. Peter McQueen, M. Réal Ménard, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, M. Alex Norris, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, M. Gaëtan Primeau, M. François Robillard, M. Marvin Rotrand, Mme Chantal Rouleau, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, M. Alain Tassé, Mme Clementina Teti-Tomassi, Mme Lyn Thériault, Mme Émilie Thuillier, M. Claude Trudel, M. Frank Venneri, M. Bertrand Ward, Mme Monique Worth et M. Robert L. Zambito.

ABSENCES SANS MOTIF AU SENS DU *RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS* :

M. Luc Ferrandez et Mme Marie Cinq-Mars.

ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU *RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS* :

M. Christian Dubois.

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Le président du conseil, M. Harout Chitilian, déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement.

Le président du conseil résume les derniers événements et cède la parole à M. Michael Applebaum ainsi qu'à Mme Cindy Leclerc pour quelques minutes.

Le président du conseil dépose le nouveau plan de banquettes dédiées aux membres du conseil ainsi qu'une lettre de monsieur Richard Deschamps informant qu'il agira à titre de leader de la formation politique Union Montréal au cours du conseil municipal du 19 novembre 2012 et une lettre de monsieur Marvin Rotrand désigné en tant que représentant des conseillers indépendants pour être consulté par le président sur toute question procédurale.

Le président du conseil informe que M. Claude Trudel agira comme leader de la formation politique Union Montréal et que plusieurs dossiers seront retirés de l'ordre du jour.

---

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillers et conseillères ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

Question de	À	Objet
Mme Louise Harel	M. Michael Applebaum	Dépôt du budget du gouvernement du Québec – réitérer les besoins de la Ville de Montréal
Mme Anie Samson	M. Michael Applebaum	Rapport du groupe de travail sur le gonflement des coûts de la construction – information sur le coût, la composition, le responsable du groupe et à qui fut remis ce rapport
M. Richard Bergeron		Exprime sa fierté d'être membre du conseil municipal et souligne le travail remarquable du président et du greffier dans le cadre de l'élection du nouveau maire
M. Etienne Brunet	M. Michael Applebaum	Démarches prévues afin de freiner l'exode et retenir les familles à Montréal
M. Marvin Rotrand	M. Michael Applebaum	Échéance prévue pour l'adoption du budget / Salue le travail du président et du greffier dans le cadre de l'élection du nouveau maire
Mme Véronique Fournier	M. Michael Applebaum	Amendements prévus au budget et reprise des travaux de la Commission sur les finances et l'administration
M. Alex Norris	M. Michael Applebaum	Publication sur le web des sommaires décisionnels avant les séances du conseil / Examen de la possibilité de mettre fin au huis clos de la Commission de la sécurité publique

N'ayant aucune autre intervention de la part des membres du conseil, le président de l'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close à 14 h 31.

CM12 0973

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal

Conformément au projet-pilote de modifications à l'horaire et au déroulement des assemblées ordinaires du conseil municipal, pour la période du 1er avril au 31 décembre 2011 (CM11 0167), et à la résolution du conseil municipal du 19 décembre 2011 (CM11 1064), la séquence d'étude et d'adoption des points inscrits au présent ordre du jour est, sous réserve de toute autre modification de séquence que le conseil pourrait convenir, le suivant :

- période de questions des membres du conseil (02)*;
- les rubriques préliminaires (03 à 15 inclusivement);
- les points en orientation au conseil d'agglomération (80);
- tous les autres points, selon l'ordre de leur inscription à l'ordre du jour.

****Veuillez noter que la première période de questions des citoyens continuera d'avoir lieu à 19 h***

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 19 novembre 2012, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance, en y retirant les articles 7.02, 7.03, 20.04, 20.07, 65.01 à 65.07, 80.01 (20.01), 80.01 (20.03) à 80.01 (20.05), 80.01 (20.08), 80.01 (20.10), 80.01 (20.11), 80.01 (20.13), 80.01 (20.14) et 80.01 (42.07).

Adopté à l'unanimité.

03.01

CM12 0974

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal tenue le 22 octobre 2012

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal tenue le 22 octobre 2012, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 15 novembre 2012 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

CM12 0975

Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le 30 octobre 2012

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le 30 octobre 2012, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 15 novembre 2012 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.03

---

4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

Le président du conseil appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

Le leader de la majorité dépose les documents suivants :

4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal du 21 septembre au 18 octobre 2012.

4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 21 septembre au 18 octobre 2012.

4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 21 septembre au 18 octobre 2012.

_____

Un débat s'engage.

_____

_____

5 - Dépôt des résolutions de conseils d'arrondissement

Le président du conseil appelle le point « Dépôt des résolutions de conseils d'arrondissement » :

Par madame Chantal Rouleau

-- Résolution CA 12 30 0357 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles - Demande au Service des finances, au Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière et au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) de travailler conjointement dès maintenant à un plan de récupération des sommes excédentaires versées par la Ville de Montréal aux entrepreneurs et fonctionnaires malhonnêtes.

_____

6 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

Le président du conseil appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites des membres du conseil »

Par monsieur Marvin Rotrand

-- Réponse à monsieur Peter McQueen concernant une entente entre la Société de transport de Montréal (STM) et Quebecor.

Par madame Helen Fotopulos

-- Réponse à madame Josée Duplessis concernant le renouvellement du bail du Black Theater Workshop.

_____

Le président du conseil appelle le point « Dépôt »

7.01 Dépôt du rapport sur l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 25 octobre 2012.

_____

CM12 0976

Dépôt de l'avis du Conseil jeunesse de Montréal « Montréal : et les jeunes dans ce bouillon de culture? » portant sur les politiques municipales et la participation culturelle des jeunes Montréalais

Du consentement unanime des membres présents, M. Claude Trudel retire ce dossier de l'ordre du jour afin de le reporter à une séance ultérieure.

07.02 1120818006

CM12 0977

Dépôt du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) portant sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal

Du consentement unanime des membres présents, M. Claude Trudel retire ce dossier de l'ordre du jour afin de le reporter à une séance ultérieure.

07.03 1121079012

7.04 Calendrier des assemblées régulières du conseil municipal et du conseil d'agglomération pour l'année 2013

7.05 Déclaration d'intérêts pécuniaires. Voir l'annexe au procès-verbal.

---

11 - Dépôt de pétitions

Le président du conseil appelle le point « Dépôt de pétitions »

Aucun document n'est déposé.

CM12 0978

Déclaration sur l'intronisation de Ronald Corey, Éric Lucas et Luc Robitaille au Temple de la renommée du Panthéon des sports du Québec

Attendu que Ronald Corey, Éric Lucas et Luc Robitaille, tous trois nés à Montréal, ont marqué le monde du sport à leur façon et seront intronisés au Temple de la renommée du Panthéon des sports du Québec, le 19 novembre 2012;

Attendu que le bâtisseur Ronald Corey a été président du club de hockey Canadien de Montréal pendant 17 ans. Au cours de sa présidence, le Tricolore a remporté la prestigieuse coupe Stanley à deux reprises, en 1986 et 1993. Ronald Corey a supervisé la construction du Centre Bell, en plus de ramener les anciens joueurs du Canadien dans le giron de l'équipe et de rapprocher celle-ci de ses partisans;

Attendu que l'ex-boxeur Éric Lucas a connu une carrière exceptionnelle. Courageux, déterminé et travaillant, il est devenu champion du monde des super moyens de la WBC en 2001 et a réussi à défendre victorieusement son titre à trois reprises. Au cours de sa carrière professionnelle, il a présenté une fiche de 39 victoires, 8 défaites et 3 matchs nuls et a notamment affronté des boxeurs renommés comme Roy Jones Junior, Fabrice Tiozzo et Mikkel Kessler;

Attendu que l'ex-hockeyeur Luc Robitaille a été l'ailier gauche le plus prolifique de l'histoire de la Ligue nationale de hockey en récoltant 1394 points en 1431 matchs. En 19 saisons régulières partagées entre Los Angeles, Pittsburgh, New York et Détroit, *Lucky Luc* a récolté 668 buts et 726 mentions d'aide. Il a également totalisé 127 points en 159 matchs éliminatoires, en plus d'inscrire son nom sur la coupe Stanley comme joueur des Red Wings de Détroit, en 2002, et comme membre de la direction des Kings de Los Angeles, en 2012;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Richard Bélanger

Et résolu :

que le conseil municipal, au nom des Montréalais et des Montréalaises, offre ses félicitations à ces trois personnalités sportives montréalaises pour leur carrière impressionnante et leur intronisation au Temple de la renommée du Panthéon des sports du Québec.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

15.01

À 14 h 45, le conseil débute l'étude des dossiers d'agglomération en orientation.

CM12 0979

Accorder un contrat de gré à gré à IBM Canada ltée pour l'entretien et le support d'équipements informatiques corporatifs IBM, pour une période de 36 mois pour une somme maximale de 3 726 720,64 $, taxes incluses (Fournisseur unique)

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de retourner ce dossier au comité exécutif, conformément à l'article 80.1 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

Adopté à l'unanimité.

1125954002
80.01 (20.01)

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (20.02), 80.01 (20.06), 80.01 (20.07), 80.01 (20.09) et 80.01 (20.12) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM12 0980

Approuver un projet de convention entre la Ville et la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière pour la poursuite de l'école de fouilles archéologiques d'une partie du lieu de Fondation de Montréal - 214 place D'Youville, site archéologique BjFj-101 / Verser à la Société un montant de 100 000 $ dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2012-2015

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 novembre 2012 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

1 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière pour la poursuite de l'école de fouilles archéologiques d'une partie du lieu de Fondation de Montréal du 214 place D'Youville, site archéologique BjFj-101, et verser à la Société un montant de 100 000 $ dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2012-2015;

2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1123501003
80.01 (20.02)

CM12 0981

Autoriser une dépense additionnelle de 3 085 410,16 $, taxes incluses, pour régulariser la conformité des droits d'utilisation des licences Oracle excluant SIMON et acquérir les licences requises pour le module Load Testing / Approuver, à cette fin, le projet d'addenda numéro 13 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et Oracle Canada ULC (CM03 0900), majorant ainsi le montant total du contrat de 32 316 054,68 $ à 35 401 464,84 $, taxes incluses

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de retourner ce dossier au comité exécutif, conformément à l'article 80.1 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

Adopté à l'unanimité.

1125954007
80.01 (20.03)

CM12 0982

Accorder un contrat à Automobiles Léveillé inc. pour la fourniture de neuf voitures hybrides neuves de marque Toyota, modèle Prius C 2013, pour une somme maximale de 214 391,10 $, taxes incluses - Appel d'offres public 12-12372 (1 soum.)

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de retourner ce dossier au comité exécutif, conformément à l'article 80.1 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

Adopté à l'unanimité.

1122837001
80.01 (20.04)

CM12 0983

Conclure avec Maxi-Métal inc. une entente-cadre collective d'une durée de 4 ans, pour la fourniture et l'installation de grues diverses sur des châssis de camions 10 roues avec plate-forme ou benne basculante - Appel d'offres public 12-12364 (3 soum.)

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de retourner ce dossier au comité exécutif, conformément à l'article 80.1 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

Adopté à l'unanimité.

1123447003
80.01 (20.05)

CM12 0984

Approuver un projet d'acte de donation par lequel la Ville de Beaconsfield cède à la Ville de Montréal, un immeuble sis au 310, rue Beaurepaire Drive, situé au sud de cette rue et à l'ouest de la rue City Lane, utilisé aux fins de la caserne 53

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 novembre 2012 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le projet d'acte aux termes duquel la Ville de Montréal acquiert par donation de la Ville de Beaconsfield, un immeuble sis au 310 rue Beaurepaire Drive, étant la caserne numéro 53, situé au sud de la rue Beaurepaire Drive et à l'ouest de la rue City Lane, dans la Ville de Beaconsfield, constitué du lot 3 974 868 du cadastre du Québec, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

1124306002
80.01 (20.06)

CM12 0985

Autoriser une dépense additionnelle de 66 685,50 $, taxes incluses, pour la surveillance des travaux pour la construction de la caserne de pompiers numéro 59 / Approuver un projet d'avenant numéro 1 modifiant la convention de services professionnels avec Rubin et Rotman associés et Dessau inc. (CG11 0326), majorant ainsi le montant total du contrat de 608 776,80 $ à 675 462,30 $, taxes incluses

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 novembre 2012 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 66 685,50 $, taxes incluses, pour les services professionnels requis pour la construction de la caserne de pompiers numéro 59, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

2 - d'approuver le projet d'avenant numéro 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et les architectes Rubin et Rotman associés et Dessau inc. (CG11 0326), majorant ainsi le montant total du contrat de 608 776,80 $ à 675 462,30 $, taxes incluses;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1123456014
80.01 (20.07)

CM12 0986

Accorder un contrat de services professionnels à Héloïse Thibodeau architecte, Dessau ingénierie et Plania, architecture du paysage, pour la réalisation des plans et devis et les travaux de surveillance liés au projet du nouvel écocentre Sud-Ouest - Dépense totale de 875 156,59 $, taxes incluses - Appel d'offres public 12-12080 (4 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de retourner ce dossier au comité exécutif, conformément à l'article 80.1 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

Adopté à l'unanimité.

1125892002
80.01 (20.08)

CM12 0987

Approuver le renouvellement de l'entente entre Aéroports de Montréal (ADM) et la Ville de Montréal pour la fourniture de services spéciaux du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une période de quatre ans

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 novembre 2012 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

1 - d'approuver le renouvellement d'un projet d'entente entre Aéroports de Montréal et la Ville de Montréal relativement à la fourniture de services spéciaux par l'intermédiaire du Service de police, pour une période de quatre ans et ce, à compter du 1er janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2016;

2 - de diminuer l'effectif policier temporaire de 5 postes policiers pour la durée du contrat;

3 - d'autoriser la greffière adjointe et le directeur du Service de police de la Ville de Montréal à signer le projet d'entente pour et au nom de la Ville;

4 - d'imputer les revenus et les dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1122986004
80.01 (20.09)

CM12 0988

Accorder un soutien financier spécial, non récurrent, totalisant la somme maximale de 360 000 $, pour la mise aux normes des installations électriques, conformément à la *Loi sur les compétences municipales*, aux propriétaires des bâtiments suivants :

99, rue Chabanel Ouest - Groupe Dayan	**60 000 $**
111, rue Chabanel Ouest - Groupe Tidan	**60 000 $**
125, rue Chabanel Ouest - Groupe Dayan	**60 000 $**
225, rue Chabanel Ouest - Groupe Dayan	**60 000 $**
333, rue Chabanel Ouest - Groupe Dayan	**60 000 $**
9310, boulevard Saint-Laurent - Cancorp	**60 000 $**

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de retourner ce dossier au comité exécutif, conformément à l'article 80.1 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

Adopté à l'unanimité.

1113809001
80.01 (20.10)

CM12 0989

Accorder un contrat de gré à gré à Software AG (Canada) inc. pour l'acquisition et l'entretien de logiciels, pour une période de 5 ans, pour une somme maximale de 4 837 209,81 $, taxes incluses / Abroger la résolution CE12 1796

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de retourner ce dossier au comité exécutif, conformément à l'article 80.1 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

Adopté à l'unanimité.

1122414001
80.01 (20.11)

CM12 0990

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat de services professionnels à Conseillers en gestion informatique CGI inc. pour l'hébergement, l'exploitation et l'évolution du système Imagétique de la cour municipale, pour une durée de 48 mois, pour une somme maximale de 3 539 390,40 $, taxes incluses - Appel d'offres public 11-11874 (1 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 novembre 2012 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

2 - d'approuver un projet de convention par lequel le seul soumissionnaire Conseillers de gestion informatique CGI inc., firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'hébergement, l'exploitation et l'évolution du système Imagétique de la cour municipale, pour une somme maximale de 3 539 390,40 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11874, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120248001
80.01 (20.12)

CM12 0991

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Approuver un projet de promesse d'achat par laquelle la Ville de Montréal s'engage à acquérir de Construction ICO inc. l'immeuble situé au 3552-3588, rue Saint-Patrick, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, constitué du lot 1 573 865 du cadastre du Québec, pour le prix de 3 500 000 $, plus les taxes applicables, dans le cadre de la mise en oeuvre du projet de l'échangeur Turcot et de la relocalisation de l'écocentre Sud-Ouest

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de retourner ce dossier au comité exécutif, conformément à l'article 80.1 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

Adopté à l'unanimité.

1121195009
80.01 (20.13)

CM12 0992

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure des ententes-cadres avec Cofomo inc., Systematix technologies de l'information inc., Conseillers en gestion et informatique CGI inc., Fujitsu conseil (Canada) inc. et Dessau inc., pour une durée de 36 mois, pour des services professionnels en informatique dans le but de supporter la réalisation de différents projets du Service des technologies de l'information / Appel d'offres public 12-11916 (14 soum.) / Approuver cinq projets de convention à cette fin

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de retourner ce dossier au comité exécutif, conformément à l'article 80.1 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

Adopté à l'unanimité.

1124114001
80.01 (20.14)

CM12 0993

Autoriser une dépense de 141 495 $, taxes incluses, aux fins de paiement au Receveur Général du Canada (Industrie Canada) des droits d'exploitation des fréquences radio (licences), pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2013

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 novembre 2012 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

1 - d'autoriser, conformément à la loi, une dépense totale de 141 495 $, taxes incluses, pour le paiement au Receveur Général du Canada (Industrie Canada) des droits d'exploitation des fréquences radios (licences) pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2013;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120206008
80.01 (30.01)

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (42.01) à 80.01 (42.05) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM12 0994

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 25 000 000 $ afin de financer la réalisation de travaux d'infrastructures, d'aménagement et de réaménagement du domaine public et pour l'acquisition de mobilier urbain et d'immeubles

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 novembre 2012 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 25 000 000 $ afin de financer la réalisation de travaux d'infrastructures, d'aménagement et de réaménagement du domaine public et pour l'acquisition de mobilier urbain et d'immeubles », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

1120890005
80.01 (42.01)

CM12 0995

Adoption - Règlement autorisant la construction et l'occupation de deux bâtiments destinés à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance situés sur une partie du lot 3 364 359

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 novembre 2012 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation de deux bâtiments à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance, situés sur une partie du lot numéro 3 364 359 ».

Adopté à l'unanimité.

1120603006
80.01 (42.02)

CM12 0996

Adoption - Règlement autorisant la construction et l'occupation de deux bâtiments à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance, situés sur le lot 1 878 522

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 novembre 2012 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation de deux bâtiments à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance, situés sur le lot numéro 1 878 522 ».

Adopté à l'unanimité.

1120603001
80.01 (42.03)

CM12 0997

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 62 600 000 $ pour le versement à la Société de transport de Montréal de contributions spéciales destinées au financement de la part municipale des projets d'investissement dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des activités locales du Québec (SOFIL)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 novembre 2012 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 62 600 000 $ pour le versement à la Société de transport de Montréal de contributions municipales spéciales destinées au financement de la part municipale des projets d'investissement dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des activités locales du Québec (SOFIL) », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

1123843002
80.01 (42.04)

CM12 0998

Adoption - Règlement modifiant le Règlement relatif au régime de retraite des employés de la Ville de Pierrefonds (1340)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 novembre 2012 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif au régime de retraite des employés de la Ville de Pierrefonds (1340) ».

Adopté à l'unanimité.

1122690001
80.01 (42.05)

CM12 0999

Adoption - Règlement modifiant le règlement intitulé « Règlement sur le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lachine (2553) »

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 novembre 2012 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lachine (2553) ».

Adopté à l'unanimité.

1122338004
80.01 (42.06)

CM12 1000

Adoption - Règlement sur le Code de conduite des employés de la Ville de Montréal

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de retourner ce dossier au comité exécutif, conformément à l'article 80.1 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

Adopté à l'unanimité.

80.01 1123088001 (42.07)

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.03, 20.05 et 20.06 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM12 1001

Approuver un projet d'avenant no 2 à la convention intervenue entre Innovative Interfaces Canada inc. et la Ville de Montréal en 2010 (CM10 0599) visant l'augmentation du budget d'honoraires prévu à l'Annexe D à 84 723,93 $, taxes incluses, afin d'acquérir auprès de cette firme l'abonnement au produit Encore Discovery, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 857 999,33 $ à 1 942 723,26 $

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 novembre 2012 par sa résolution CE12 1833;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

1- d'autoriser une dépense additionnelle annuelle de 28 241,31 $, taxes incluses, à même les budgets 2012, 2013 et 2014, pour l'abonnement de trois ans au produit Encore Discovery de la firme Innovative Interfaces Canada inc., comprenant la maintenance et les mises à jour;

2- d'approuver le projet d'avenant no 2 à la convention de services professionnels intervenue entre Innovative Interfaces Canada inc. et la Ville de Montréal (CM05 0283, modifiée), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 857 999,33 $ à 1 942 723,26 $, taxes incluses;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1121608002

CM12 1002

Accorder un contrat à La Cie de Construction Relève inc. pour l'exécution de travaux d'accessibilité universelle à la Piscine intérieure Sophie-Barat, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville - Dépense totale de 669 157,52 $, taxes incluses - Appel d'offres public 5606 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 octobre 2012 par sa résolution CE12 1798;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

1- d'autoriser une dépense de 669 157,52 $, taxes incluses, pour l'exécution de travaux d'accessibilité universelle à la Piscine intérieure Sophie-Barat, située au 10851, avenue Saint-Charles dans l'arrondissement d'Ahuntsic–Cartierville, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

2- d'accorder à La Cie de Construction Relève inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 639 157,52 $ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5606;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1120652005

CM12 1003

Accorder un contrat de services professionnels aux firmes Les architectes FABG, Petropoulos Bomis et associés inc. et AECOM Consultants inc. pour la mise aux normes de l'aréna Chaumont de l'arrondissement d'Anjou pour une somme maximale de 997 339,37 $, taxes incluses - Appel d'offres public 12-12018 (10 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 novembre 2012 par sa résolution CE12 1834;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

1 - d'autoriser une dépense de 1 089 319,37 $, taxes incluses, pour les services professionnels pour la mise aux normes de l'aréna Chaumont de l'arrondissement d'Anjou, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

2 - d'approuver un projet de convention par lequel Les architectes FABG, Petropoulos Bomis et associés inc. et AECOM Consultants inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 997 339,37 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12018, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

4 - d'approuver le principe que l'arrondissement d'Anjou devra retourner les budgets non utilisés dans le projet de l'aréna Chaumont au programme de la Direction des sports afin d'en faire bénéficier d'autres projets par la suite.

Adopté à l'unanimité.

20.03 CTC1120738007

CM12 1004

Confirmer le choix du scénario de travaux de réfection du pont d'étagement Rockland pour le maintien de la structure sur un horizon de 15 ans pour une somme approximative de 10 M$ / Approuver l'entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Ville de Mont-Royal à cette fin

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de retourner ce dossier au comité exécutif, conformément à l'article 80.1 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1120541018

CM12 1005

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à Les Immeubles Domaine inc. le tréfonds de deux parties de ruelles riveraines à sa propriété localisée en front à la rue Stanley, au sud de la rue Sherbrooke, constitué des lots 4 753 381 et 4 753 382 du cadastre du Québec, pour une somme de 240 000 $, plus taxes, si applicables / Fermer et retirer du domaine public les lots 4 753 381 et 4 753 382 du cadastre du Québec

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 novembre 2012 par sa résolution CE12 1840;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

1 - de fermer et retirer du registre du domaine public les lots 4 753 381 et 4 753 382 du cadastre du Québec qui y sont actuellement inscrits comme ruelle;

2 - d'approuver un projet d'acte, auquel intervient Le Triomphe S.E.N.C., par lequel la Ville vend à Les Immeubles Domaine inc. le tréfonds de deux parties de ruelles riveraines à sa propriété localisée en front à la rue Stanley, au sud de la rue Sherbrooke, d'une superficie de 348,9 mètres carrés et constitué des lots 4 753 381 et 4 753 382 du cadastre du Québec, pour une somme de 240 000 $, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés audit projet d'acte;

3 - d'imputer cette recette conformément aux imputations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1110827007

CM12 1006

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à 9227-3846 Québec inc. une partie du tréfonds d'une portion de la rue Young située entre les rues Wellington et Smith, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, constitué du lot 4 712 896 du cadastre du Québec, aux fins d'assemblage, pour une somme de 176 646,78 $, plus taxes, si applicables / Fermer et retirer du domaine public le lot 4 712 896 du cadastre du Québec

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 novembre 2012 par sa résolution CE12 1846;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

1 - de fermer et retirer du domaine public le lot 4 712 896 du cadastre du Québec;

2 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à 9227-3846 Québec inc. une portion du tréfonds de la rue Young située entre les rues Smith et Wellington, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, aux fins d'assemblage, pour la somme de 176 646,78 $, plus les taxes applicables, en conformité avec l'accord signé par Devimco inc. et la Ville de Montréal pour le développement du projet Griffintown II - Phase 1, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;

3 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1121368014

CM12 1007

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à Développements Préfontaine inc. un immeuble situé dans le quadrant sud-ouest des rues Rachel et Marcel-Pepin, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, constitué du lot 3 635 817, au prix de 2 618 000 $, plus les taxes, si applicables. / Fermer et retirer du domaine public toutes les parcelles des lots 3 635 817 et 4 728 132 du cadastre du Québec

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de retourner ce dossier au comité exécutif, conformément à l'article 80.1 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1121368012

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 à 30.03 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM12 1008

Autoriser le greffier à émettre une attestation de non objection requise par la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chap. Q-2) pour les travaux d'aménagement de la rue de la Rotonde (phase II) comprenant la construction des infrastructures routières (réseau d'égout sanitaire, réseau de distribution d'eau potable et réseau d'égout pluvial), permettant la poursuite du développement immobilier de la pointe nord de L'Île-des-Soeurs

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 novembre 2012 par sa résolution CE12 1853;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection requise par la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) en vue des travaux de construction, par un promoteur, d'infrastructures routières (réseau d'égout sanitaire, réseau de distribution d'eau potable et réseau pluvial) dans la rue de la Rotonde (phase II) à L'Île-des-Sœurs, dans l'arrondissement de Verdun.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1124588105

CM12 1009

Approuver le projet de garantie à intervenir entre la Ville de Montréal et la Banque Nationale du Canada, pour le prêt de 52,5 M$ à être contracté par la Société d'habitation et de développement de Montréal pour le financement du programme d'acquisition de logements locatifs et du programme de maisons de chambres, pour une période de 5 ans

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 novembre 2012 par sa résolution CE12 1854;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

d'approuver le projet de garantie à intervenir entre la Ville de Montréal et la Banque Nationale du Canada, pour le prêt de 52,5 M$ à être contracté par la Société d'habitation et de développement de Montréal, pour une durée de 5 ans, pour le financement du programme d'acquisition de logements locatifs et du programme de maisons de chambres.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1120002003

CM12 1010

Autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection requise par la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) en vue du branchement aux réseaux municipaux d'un réseau privé d'égout combiné et d'aqueduc sur une partie des lots 4 178 992, 4 178 993, 4 178 994 et 4 427 828 (bâtiment de l'Agence métropolitaine de transport AMT et installation au nord de la rue Norman), dans l'arrondissement de Lachine

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 novembre 2012 par sa résolution CE12 1886;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection requise par la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) en vue du raccordement d'un réseau privé d'égout combiné et d'aqueduc sur une partie des lots 4 178 992, 4 178 993, 4 178 994 et 4 427 828 du cadastre du Québec dans le cadre de la Phase 2 de la construction d'un centre d'entretien des trains de banlieue au nord de la rue Norman, dans l'arrondissement de Lachine.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1122324018

CM12 1011

Avis de motion - Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord de la 18e Avenue entre les rues Sainte-Catherine Est et de Montigny, aux fins de transfert aux propriétaires riverains, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Claude Trudel de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord de la 18e Avenue entre les rues Sainte-Catherine Est et de Montigny, aux fins de transfert aux propriétaires riverains, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.01 1123496002

CM12 1012

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 17 800 000 $ afin de financer la réalisation de travaux d'infrastructures, d'aménagement et de réaménagement du domaine public et pour l'acquisition de mobilier urbain dans le secteur du Pôle Frontenac

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Claude Trudel de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 17 800 000 $ afin de financer la réalisation de travaux d'infrastructures, d'aménagement et de réaménagement du domaine public et pour l'acquisition de mobilier urbain dans le secteur du Pôle Frontenac », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.02 1120890009

CM12 1013

Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136)

Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement (02-002)

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Claude Trudel de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Claude Trudel de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement (02-002) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.03 1123751019

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.01 à 42.04 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM12 1014

Adoption - Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud de la 36e Avenue et à l'ouest de la rue Victoria, aux fins de transfert aux propriétaires riverains, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Attendu qu'une copie du Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud de la 36e Avenue et à l'ouest de la rue Victoria, aux fins de transfert aux propriétaires riverains, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 octobre 2012 par sa résolution CE12 1684;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud de la 36e Avenue et à l'ouest de la rue Victoria, aux fins de transfert aux propriétaires riverains, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ».

Adopté à l'unanimité.

42.01 1105062008

Règlement 12-050

CM12 1015

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le régime de retraite pour les employés de Ville de Montréal, arrondissement de Verdun (1488)

Attendu qu'une copie du Règlement modifiant le Règlement sur le régime de retraite pour les employés de Ville de Montréal, arrondissement de Verdun (1488) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 octobre 2012 par sa résolution CE12 1640;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le régime de retraite pour les employés de Ville de Montréal, arrondissement de Verdun (1488) ».

Adopté à l'unanimité.

42.02 1122196005

Règlement 12-051

CM12 1016

Adoption - Règlement modifiant le Règlement du conseil de la Ville sur la subdélégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux conseils d'arrondissement (05-090)

Attendu qu'une copie du Règlement modifiant le Règlement du conseil de la Ville sur la subdélégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux conseils d'arrondissement (05-090) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes,* avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 octobre 2012 par sa résolution CE12 1686;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil de la ville sur la subdélégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux conseils d'arrondissements (05-090) ».

Adopté à l'unanimité.

42.03 1125075003

Règlement 05-090-2

CM12 1017

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur les réseaux câblés (12-012)

Attendu qu'une copie du Règlement modifiant le Règlement sur les réseaux câblés (12-012) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 octobre 2012 par sa résolution CE12 1732;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Michel Bissonnet

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les réseaux câblés (12-012) ».

Adopté à l'unanimité.

42.04

Règlement 12-012-1

CM12 1018

Adoption, sans changement, du règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un complexe sportif de soccer au Complexe environnemental de Saint-Michel »

Adoption, sans changement, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » relativement à l'affectation d'une partie du site du Complexe environnemental de Saint-Michel

Vu la résolution CM12 0323 de la séance du conseil municipal du 16 avril 2012 adoptant comme projet de règlement P-12-018 le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un complexe sportif de soccer au Complexe environnemental de Saint-Michel »;

Vu la résolution CM12 0323 de la séance du conseil municipal du 16 avril 2012 adoptant comme projet de règlement P-04-047-124 le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » relativement à l'affectation d'une partie du site du Complexe environnemental de Saint-Michel;

Attendu qu'une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlements a été tenue par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) le 5 juin 2012, tel qu'il appert dans son rapport daté du 15 août 2012;

Attendu que le conseil municipal a pris acte du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal lors de sa séance du 24 septembre 2012, par sa résolution CM12 0776;

Attendu que suite à cette consultation publique aucune modification n'a été apportée aux projets de règlements P-12-018 et P-04-047-124;

Attendu que l'objet et la portée de ces règlements sont détaillés aux règlements et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 novembre 2012, par sa résolution CE12 1858;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

1- d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un complexe sportif de soccer au Complexe environnemental de Saint-Michel »;

2- d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », relativement à l'affectation d'une partie du site du Complexe environnemental de Saint-Michel.

Adopté à l'unanimité en ce qui a trait au Règlement 12-018.
Adopté à l'unanimité des membres présents, laquelle représente la majorité des membres du conseil municipal en ce qui a trait au Règlement 04-047-124.

44.01 1120219001

Règlement 12-018
Règlement 04-047-124

Article 65.01

Motion de l'opposition officielle sur le projet de réfection du complexe Turcot

Retiré séance tenante. Voir l'article 3.01.

Article 65.02

Motion de l'opposition officielle visant à obtenir les études sur le gonflement du coût des contrats

Retiré séance tenante. Voir l'article 3.01.

Article 65.03

Motion de l'opposition officielle visant à récupérer les coûts de la corruption

Retiré séance tenante. Voir l'article 3.01.

Article 65.04

Motion de l'opposition officielle visant la refonte du régime de retraite des élus municipaux

Retiré séance tenante. Voir l'article 3.01.

Article 65.05

Motion de l'opposition officielle concernant la réalisation d'économies d'échelle à la Ville de Montréal

Retiré séance tenante. Voir l'article 3.01.

Article 65.06

Motion de l'opposition officielle visant l'accessibilité universelle des bureaux de vote

Retiré séance tenante. Voir l'article 3.01.

Article 65.07

Motion du deuxième parti d'opposition sur la création d'un nouveau programme d'aide aux propriétaires ayant des problèmes graves de fondations de leur maison

Retiré séance tenante. Voir l'article 3.01.

À 14 h 55,

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa
Mme Josée Duplessis

de suspendre les travaux jusqu'à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

Montréal

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal
du 19 novembre 2012
19 h

Séance tenue le lundi 19 novembre 2012
Salle du conseil de l'hôtel de ville

PRÉSENCES :

M. Michael Applebaum, Mme Élaine Ayotte, Mme Manon Barbe, M. Daniel A. Bélanger, M. Frantz Benjamin, M. Richard Bergeron, M. Michel Bissonnet, M. Laurent Blanchard, Mme Caroline Bourgeois, M. Étienne Brunet, M. Harout Chitilian, Mme Susan Clarke, Mme Jane Cowell-Poitras, M. François William Croteau, Mme Suzanne Décarie, M. Gilles Deguire, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, Mme Erika Duchesne, Mme Josée Duplessis, M. Alvaro Farinacci, M. Sammy Forcillo, Mme Helen Fotopulos, Mme Véronique Fournier, M. Marc-André Gadoury, M. Pierre Gagnier, M. Jean-Marc Gibeau, Mme Louise Harel, Mme Andrée Hénault, Mme Cindy Leclerc, M. François Limoges, M. Pierre Mainville, M. Réal Ménard, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, M. Alex Norris, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, M. Gaëtan Primeau, M. François Robillard, M. Marvin Rotrand, Mme Chantal Rouleau, M. Aref Salem, M. Alain Tassé, Mme Clementina Teti-Tomassi, Mme Lyn Thériault, Mme Émilie Thuillier, M. Claude Trudel, M. Frank Venneri, Mme Monique Worth et M. Robert L. Zambito.

ABSENCES SANS MOTIF AU SENS DU *RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS* :

M. Richard Bélanger, Mme Jocelyn Ann Campbell, Mme Marie Cinq-Mars, M. Luc Ferrandez, Mme Elsie Lefebvre, Mme Ginette Marotte, M. Peter McQueen, Mme Anie Samson et M. Bertrand Ward.

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU *RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS* :

M. Claude Dauphin et M. Christian Dubois.

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M^{e} Yves Saindon, Greffier de la Ville

Le président du conseil, M. Harout Chitilian, déclare la séance ouverte.

---

1 - Période de questions du public

Le président du conseil appelle le point « Période de questions du public ».

Question de	À	Objet
Mme Suzie Miron	M. Michael Applebaum (M. Michel Bissonnet) (M. Réal Ménard)	Interdire le camionnage de transit sur une portion de la rue Sherbrooke, entre l'autoroute 25 et la rue Georges V, jusqu'à la fin des travaux / Accélérer le processus d'appel d'offres
M. Claude Bricault	M. Michael Applebaum	Implantation de l'usine de compostage dans Saint-Michel – évaluer d'autres sites pour le secteur nord et de préférence en milieu industriel / Préserver l'intégralité du site de l'ancienne carrière Miron

Question de	À	Objet
M. John NGoie Benababo	M. Michael Applebaum	Implantation de l'usine de compostage dans Saint-Michel – Rencontrer le comité de coalition afin de comprendre leur opposition dans ce dossier
M. Olivier Lafontaine	M. Michael Applebaum (M. Alain Tassé)	Maisons lézardées dans l'arrondissement du Plateau–Mont-Royal – Aide financière requise / Certaines variétés d'arbres mises en cause – réflexion à cet effet
M. Louis Langevin	M. Michael Applebaum	Étaler le paiement du compte de taxes en 12 versements
Mme Francine Bouliane	M. Michael Applebaum	Équité salariale – cols blancs – Ajustement pour toutes les personnes ayant subi un préjudice salarial / La Ville va-t-elle se conformer à la décision de la Commission sur l'équité salariale
M. Steven Laperrière	Mme Manon Barbe (M. Alvaro Farinacci)	Démolition du 153, rue Chatelle – dérogation pour la construction d'un quadruplex / Accompagnement des citoyens dans leurs démarches auprès de l'arrondissement
Mme Josée Lacroix	Mme Louise Harel	Interprétation par la Ville de la *Loi sur l'équité salariale* non conforme à l'esprit de la loi
M. Francisco Moreno	M. Richard Deschamps	Amélioration de l'éclairage dans le secteur de l'église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur dans l'arrondissement de LaSalle / Écoute des citoyens **Dépôt de document**
Mme Édith Cardin	M. Richard Bergeron	Interprétation par la Ville de l'application de la *Loi sur l'équité salariale* / Respect des décisions de la Commission sur l'équité salariale
Mme Martine Piché	M. Michel Bissonnet (M. Réal Ménard)	Camionnage de transit sur la rue Sherbrooke Est / Le comité technique a-t-il été avisé du report des travaux
Mme Marie-Luce Fortier	M. Michael Applebaum (M. Alain Tassé)	Maisons lézardées dans l'arrondissement du Plateau–Mont-Royal – aide technique souhaitée / Informations sur l'irrigation

---

À 20 h 06,

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par Mme Caroline Bourgeois

Et résolu :

de prolonger de 30 minutes la période de questions des citoyens, conformément à l'article 53 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051).*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Question de	À	Objet
Mme Nada Guirguis	M. Michel Bissonnet (M. Alex Norris)	Installation de feux de circulation à l'intersection de l'avenue des Pins et Henri-Julien

Question de	À	Objet
M. Daniel Auger	M. Michael Applebaum (M. Marvin Rotrand)	Revendication des citoyens pour l'acquisition d'un terrain de la STM sur l'avenue du Mont-Royal pour la création de logements sociaux / Date sur la possibilité de déménager les infrastructures du centre de transport **Dépôt de pétition**
Mme Colette Gladu	Mme Manon Barbe	Attitude de la mairesse à l'égard de citoyens lors des séances du conseil d'arrondissement / Permettre la diffusion des séances sur le Web et l'enregistrement par les citoyens sur leurs équipements
M. Yves Daoust	Mme Manon Barbe	Changements survenus depuis l'attribution du contrat pour les travaux au sentier piétonnier Maria / Respect de l'entente d'expropriation
M. Michel Benoit	M Michel Bissonnet	Liste des donateurs de 100 $ et plus lors du financement des dépenses électorales / Relations avec M. Bernard Trépanier **Dépôt de document**
M. Éric Tremblay	Mme Manon Barbe (M. Richard Deschamps)	Intégration d'une construction non conforme au règlement au 157 rue Larente dans l'arrondissement de LaSalle / Responsable politique du service animalier **Dépôt de document**
Mme Sonja Susnjar	M. Michael Applebaum	Augmentation de 2.2 % au budget 2013 – Maintien du budget 2012 / Coupure de postes de nombreux employés

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des citoyens par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil (06-051)*, le président du conseil déclare la période de questions des citoyens close à 20 h 35.

À 20 h 35, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président du conseil déclare l'assemblée levée.

_____ _____

PRÉSIDENT DU CONSEIL GREFFIER

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

_____

MAIRE

ANNEXE

Intérêts pécuniaires 2009-2013 - Conseillers municipaux - 2012

Le 19 novembre 2012

Michael **Applebaum,** Élaine **Ayotte,** Manon **Barbe,** Daniel **Bélanger,** Richard **Bélanger,** Frantz **Benjamin,** Richard **Bergeron,** Michel **Bissonnet,** Laurent **Blanchard,** Caroline **Bourgeois,** Étienne **Brunet**, Jocelyn Ann **Campbell,** Marie **Cinq-Mars,** François William **Croteau,** Claude **Dauphin,** Suzanne **Décarie,** Gilles **Deguire,** Mary **Deros,** Richard **Deschamps,** Alan **DeSousa,** Benoit **Dorais,** Alvaro **Farinacci,** Sammy **Forcillo,** Helen **Fotopulos,** Marc-André **Gadoury,** Louise **Harel,** Andrée **Hénault,** Cindy **Leclerc,** François **Limoges,** Peter **McQueen,** Pierre **Mainville,** Ginette **Marotte,** Réal **Ménard,** Luis **Miranda,** Alex **Norris,** Dominic **Perri,** Gaëtan **Primeau,** François **Robillard,** Aref **Salem,** Alain **Tassé,** Lyn **Thériault,** Émilie **Thuillier,** Claude **Trudel,** Frank **Venneri,** Bertrand A. **Ward,** Robert L. **Zambito.**
